

Description

- **Communication avec le comité du CAS section Jaman.** Etant donné que le pan d'escalade Vevey est propriété de la section Jaman du CAS, le responsable du pan d'escalade est tenu d'être membre de la section ainsi que d'assister aux comités élargis (~7/année). Il tiendra de cette manière la section au courant la gestion du pan d'escalade.
- **Communication avec le comité du Pan d'escalade Vevey.** Le responsable du pan d'escalade doit s'organiser avec le comité du pan d'escalade, ayant les attributions nommées ci-dessous, pour organiser au mieux la gestion de la salle.

Administration [inscription, cotation, ..]	Prises [achat, renouvellement des voies, ..]	Electricité [lumières, ..]	Construction [travaux menuiserie, ..]	Logistique	Site Web
--	---	-------------------------------	---	------------	----------

- **Communication avec la ville de Vevey.** Puisque le pan d'escalade se trouve dans les combles du collège 1838 mises à disposition par la ville de Vevey, le responsable sert d'intermédiaire entre la ville et les membres. Il fera de plus en sorte de garantir la meilleure cohabitation possible avec les autres utilisateurs du collège.

Exemples

- Travaux d'agrandissement nécessitant l'établissement d'un budget, de recherche de fonds et organisation des travaux.
- Modification du système d'accès, recherche de système répondant aux critères souhaités, demande de devis, demande d'autorisation à la ville de Vevey.
- Sponsoring par le Yosemite, rencontre avec les personnes concernées, trouver un accord profitable aux deux partis.
- ...